

à la table d'un de ses élèves; toutes les familles le recevaient à leur tour et successivement jusqu'à la fin de la période hivernale.

Au mois de mai, la bourse légère, il reprenait le chemin de ses montagnes et prêt à recommencer l'année suivante (1).

A l'époque qui nous occupe, avant 1789, un grand nombre d'instituteurs briançonnais recevait à Lyon et dans les environs les secours et les directions du Bureau des écoles et du séminaire de Saint-Charles.

Les écoles de filles eurent moins de peine à se pourvoir d'institutrices. Nous avons vu à l'article « Lyon », et nous avons dit plus haut, que les Sœurs de Saint-Charles avaient de nombreux établissements dans le diocèse et hors du diocèse, puisqu'elles avaient des écoles à Arles, à Avignon, avant 1789. Une autre congrégation (Sœurs de Saint-Joseph) créée au Puy-en-Velay en 1650, par l'évêque de Maupas et par le P. Médaille, jésuite, s'était répandue, dès 1665, dans le diocèse de Lyon. Un siècle plus tard, cette congrégation avait pris un grand développement et possédait de riches et nombreux établissements. Cette congrégation, dispersée à la Révolution, fut rétablie à Lyon en 1808. Elle compte actuellement 141 établissements dans le Rhône. Le siège de la maison-mère est à Lyon, dans une partie des anciens bâtiments du couvent des Chartreux.

Telle était la situation de l'enseignement primaire à l'époque de la Révolution. D'un côté, le Bureau des petites écoles et du Séminaire de Saint-Charles, dépendant de

---

(1) Les instituteurs briançonnais se contentaient de peu. Ils étaient très heureux de rentrer chez eux après trois ou quatre mois d'exercice ayant gagné, outre leur nourriture, quatre-vingts ou cent francs. C'était ordinairement le prix convenu.